

Conseil d'école le 18 novembre 2014

Présents : Mmes IMBERT,RIVOIRON pour la Mairie
Mr DI ROLLO: DDEN
Mmes BACHEKOUR, BOSQUET,GINESTE,VERCHERAT:représentantes des parents d'élèves.
Mmes GUILLERMIN,GROSSET,CRACCO,ALLAIN,DERSIGNY,VIGAUD:enseignantes

Présentes à titre consultatif : Mmes BOUCHRIT et RIGAUD

Présentation du rôle conseil d'école

La directrice d'école rappelle le rôle du conseil d'école et ses attributions:
Il vote le règlement intérieur. Donne son avis sur les activités autour de l'école.
Il se réunit une fois par trimestre en dehors des heures de classe.

Son calendrier

Dates du deuxième conseil d'école: mardi 17 mars à 18h
et du troisième conseil d'école: mardi 16 juin à 18h

Présentation de l'école et de l'équipe

82 élèves
8 PS 5MS 15GS 6 CP 10 CE1 14 CE2 7 CM1 16 CM2

PS/MS/GS

Nathalie officie le lundi et jeudi et Aurélie mardi et vendredi et un mercredi sur deux,elles sont accompagnées par Marie Laure.

Christine GS, CP et une partie des CE1

Sophie CE1 et CE2

Nadine CM1 et CM2

décharge par Evelyne le lundi et un mercredi sur 4

règlement scolaire

Lecture du règlement de l'école qui sera distribué à chaque famille pour que les parents puissent s'y référer.
Le conseil décide de rajouter qu'un enfant malade doit rester à la maison.

L'école n'est pas la place d'un enfant malade.

La température est contrôlée par thermomètre frontal.

Vote

Le règlement intérieur de l'école est accepté à l'unanimité.

TAPS

Intervention de Pascale Rigaud.

Certains parents ont fait part de leur mécontentement,car les enfants ne restaient pas dans l'enceinte de l'école. Pascale a répondu que les salles utilisées sont adaptées aux plus petits,ce qui n'est pas le cas pour les autres salles. L'utilisation des salles de classes ne serait pas judicieuse,car les règles en TAPS et pendant le temps de classe ne sont pas les mêmes.

Le Temps des TAPS est très court donc difficile : Problème de mise en place et trajets.

Nous avons peu de moyens donc les activités resteront des jeux, activités manuelles... .

Les retours des parents: ils sont plutôt contents des activités. Les enfants sont contents aussi.

Les questionnaires qui sont revenus, parlent de choses très positives sur le fond: créativité, adaptabilité...

Les parents et les enfants sont satisfaits.

Les TAPS concernent environ 50 enfants. 2 intervenantes pour les maternelles, une pour les CE1et les CE2 et une pour les CM

Un parent note que la facturation ne correspond pas au temps de garde, une heure et deux heures trente sont facturées au même prix. La représentante de la mairie annonce qu'un calcul a été appliqué, qu'elle ne l'a pas

ici, mais qu'elle le communiquera aux représentants de parents.

Un autre remarque que beaucoup de vêtements sont perdus ou oubliés entre l'école et les TAPS. Mme VIGAUD rappelle qu'il serait judicieux que les noms soient mis sur les vêtements. Pascale ajoute que les vêtements oubliés au centre de loisir sont remontés au bout de quelques temps. A la garderie, il y a des vêtements mais les parents peuvent les prendre lorsqu'ils viennent chercher leur enfant.

Retour sur la mise en place des TAPS

Les premières trois semaines ont été un peu laborieuses car les enfants ne savaient pas où aller. Afin de recadrer, Sophie monte avec les enfants qui doivent partir et Nadine reste dans la cour le temps de l'appel.

Question de la fatigue des enfants : pas de constat de fatigue supplémentaire. Pas de remarques des parents pour les grands. A part les petits de maternelle. Pour les petits, la sieste est coupée. Les enfants sont réveillés à 15h10.

Les cinq demi journées sont consacrées aux fondamentaux chez les plus grands.

Activités/Sorties

Participation à BD arts 6 et 7 décembre

Sortie en janvier musée de St Romain en Gal pour toute l'école

Accueil pour Noël d'une troupe de théâtre d'un spectacle musical. Intervenant musicien guitariste pour découvrir les instruments.

Bilan financier de la coopérative

comptes validés par deux personnes Mme Imbert et Sophie Alain.

Bilan du 31 aout en banque 1220 €

en caisse 141, 17€

8462,11€ dépenses

8960,80€ recettes

résultat positif de 498,69 €

Questions diverses

Répartition des classes de 2015/ 2016

La fermeture de classe est sûre. Il manquera 10 élèves en moins.

Il n'y aura que 2 inscriptions de PS à la rentrée mais nous sommes qu'au mois de novembre.

67 élèves et on ferme à partir de 78 élèves.

Pour ce qui en ait de la répartition pédagogique on ne peut encore rien dire.

Communication des parents

Des parents se sont sentis malmenés et ont mal perçu la réunion d'accueil.

Mme Vigaud répond qu'il ne s'agissait pas d'une réunion d'accueil, mais une réunion d'informations. Pendant deux ans, nous avons fait à la rentrée, un pot d'accueil, qui n'a rencontré que peu de succès (première année:4 parents, deuxième année 12 parents) donc nous n'avons pas renouvelé l'opération.

Ils n'étaient aucunement question de malmenés les parents, j'ai uniquement fait part de ma déception de voir des élèves fuir notre école. Car dans mon optique, le maintien de l'école est affaire de tous.

Mme Vigaud décide donc pour les années futures de remplacer cette réunion d'informations par un communiqué informatif qui sera lu par les collègues lors des réunions de classes. Elle supprime donc la réunion généraliste afin d'écartier toute interprétation erronée.

Le contact avec les parents est limité à cause des nouveaux rythmes scolaires. Moins d'échange avec les parents. Le matin n'est pas un moment propice.

Pour les plus grands, les rendez vous se font pas l'intermédiaire du téléphone ou du carnet de correspondance.

Les résultats des élections n'ont pas été affichés:Il s'agit d'un oubli, qui sera rattrapé

Nombre d'inscrits 114

Nombre de votants: 76

Bulletins nuls et blancs: 3

Suffrages exprimés: 73

Le dépouillement a été réalisé par Mmes BACHEKOUR, BOSQUET et VIGAUD

Temps de repas :

Certains parents veulent savoir comment cela se passe à la cantine : ils peuvent s'asseoir à côté de leurs copains si cela se passe bien. Les petits veulent tous s'asseoir sur les chaises hautes (4 nouvelles).

Deux groupes de 20 et 17 de trois quarts d'heure.

Si souci, les enfants sont séparés pour raison de règles.

Les enfants doivent goûter à tout. C'est dans le règlement de la cantine.

Il n'y a pas eu de problème de viande avariée l'année dernière mais il y avait trop oignons et les enfants n'ont pas pu en manger.

Organisation de la vie de la classe de la maternelle

Les enfants pleurent beaucoup. Comment sont gérés les chagrins? Au cas par cas. Les parents devraient prendre rendez vous avec les maitresses concernées car le conseil d'école n'est pas apte à discuter de cela.

Goûter: les bonbons autorisés mais pas de gâteaux. Ce point a été débattu lors de la réunion de classe, nous n'allons pas y revenir

Sur les TAPs et garderie : les enfants ne peuvent pas boire sur une certaine période mais les enfants ne peuvent pas revenir à l'école. Ils doivent attendre d'être à la garderie.

Sur le temps de classe, les enfants peuvent boire quand ils veulent, à part lorsqu'ils arrivent de la maison.

Deux cas de gale dans l'école : les mesures de prévention ont été prises très très rapidement : Le sopalin a remplacé les torchons. La directrice a prévenu la mairie pour que les actions suivent au périscolaire. Mot distribué le soir même. Nettoyage des tapis, et des tissus.

Le mobilier et matériel scolaire ne peuvent pas transmettre la maladie.

Les enfants atteints ont été traités. Il n'y a pas lieu de paniquer.

Un désinfection de l'école n'est pas nécessaire. Le protocole mis en place par l'académie a été déclenché très rapidement(dès lundi matin).

L'ordre du jour étant épuisé Mme Vigaud lève la séance